

Rapport de la commission des finances du conseil communal de Bassins

Préavis 2/18 relatif à l'approbation d'un contrat énergétique pour la reprise de ses chauffages à distance (CAD) au bois avec un droit distinct et permanent de 25 ans.

Dates des séances : 12 février, 27 février, 6 mars, 8 mars, 12 mars, et 19 mars 2018

Membres de la commission présents : Mmes Sylvie Elben, Herlinda Elmer (excusée), Anne Genevay-Bolay, Nathalie Guignard Pidoux, Anne Treboux, MM. Michel Ruffieux, et Nicolas Sudan

Membres de la municipalité présents : Mme Cécile Martini, MM. Didier Lohri, Marc Mazzariol, Lorenzo Merlanti, Laurent Vukasovic.

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux nous ont présenté le préavis 2/18 :

La commission des finances remarque les points suivants :

- La commission des finances est sensible à la durabilité des installations de chauffage à distance de la commune, notamment en ce qui concerne l'utilisation de notre matière première communale, le bois.
- Ce projet a une influence importante sur les finances de la commune. Afin de se déterminer sur la faisabilité du projet, la commission des finances in corpore considère essentiel d'être en possession de tous les éléments financiers nécessaires à la décision pour ou contre ce préavis.
- La commission souhaite se donner les moyens de compléter les informations à sa disposition et demande un délai pour l'étude de la proposition commerciale de la chaufferie par la Romande Energie reçue de la Municipalité le lundi 19 mars 2018.
- La commission souhaite se donner les moyens de compléter les informations à sa disposition et notamment :
 - o Un état des lieux de nos installations de chauffage à distance
 - o Leasing : La documentation complète
 - o La proposition commerciale de la chaufferie par la Romande Energie
 - o La pérennité des installations en cas de non renouvellement des DDP après 25 ans : Quid du rachat de ces installations ?

En conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission des finances demande le renvoi du préavis 02/18 à un prochain conseil et souhaite les mesures suivantes :

- La nomination d'une commission technique ad hoc
- La visite des installations par ladite commission
- L'inclusion dans le préavis de la proposition commerciale complète de la Romande Energie
- La mention des montants de la transaction, soit le prix de vente des installations et le montant convenu de la redevance des DDP dans les conclusions du préavis

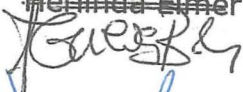
Sylvie Elben
(Présidente)



Anne Treboux



Anne Genevay-Bolag
~~Herlinda Elmer~~



Nicolas Sudan



Nathalie Guignard Pidoux



Michel Ruffieux (rapporteur)



Fait à Bassins, le 19 mars 2018